



## Vivre son adolescence avec un handicap

Projet de création d'un service d'animation **CAP'ADOS** pour adolescents en situation de handicap ou non :

A Saint-Malo





Au moment de l'adolescence, les jeunes en situation de handicap nécessitent les mêmes besoins d'accompagnement, de prise en charge, de présence parentale mais aussi d'autonomie que les autres jeunes. **L'association Loisirs Pluriel de Saint Malo, fondée en 2001, propose déjà un accueil pour les enfants jusqu'à 13 ans et souhaite créer un pôle d'animation pour adolescents en situation de handicap, en mixité avec d'autres jeunes. CAP'ADOS leur permettrait ainsi de bénéficier d'activités de loisirs variées et offrirait aux parents un temps de répit.**

## **Handicapés ou non, vivre et grandir ensemble !**

Fondé en 1992 à Rennes, Loisirs Pluriel se mobilise auprès des familles ayant un enfant en situation de handicap afin de leur permettre de bénéficier, comme tous les autres parents, de modes d'accueil pour leur enfant, le mercredi et les vacances, afin de maintenir leur emploi ou de disposer de temps de répit.

Organisé en Fédération, Loisirs Pluriel regroupe aujourd'hui, **23 structures en France accueillant, tout au long de l'année, environ 1500 enfants ou adolescents handicapés et valides**, sur leurs temps de loisirs et de vacances, dans des conditions d'accueil et d'encadrement adaptés et de qualité.

Depuis 2001, l'association Loisirs Pluriel de Saint-Malo gère un accueil de loisirs sans hébergement, qui accueille tous les mercredis et lors des vacances scolaires, des enfants handicapés et valides, âgés de 3 à 13 ans, grâce au soutien financier de la Ville de Saint Malo, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la CPAM d'Ille et Vilaine. **En 2017, plus de 78 enfants, dont 31 enfants en situation de handicap ont été accueillis par le centre Loisirs Pluriel.**

## Etre parent d'un adolescent en situation de handicap !

A l'adolescence, alors que les autres jeunes gagnent en autonomie, les jeunes en situation de handicap ont toujours besoin de la présence d'un adulte dans leur vie quotidienne. En dehors des temps de prise en charge par les établissements médico-sociaux, ces temps de présence sont le plus souvent assurés par les parents.

Afin de pouvoir souffler, préserver l'équilibre familial et maintenir une activité professionnelle, les besoins des familles se concentrent sur les temps de fermeture des établissements : samedi, week-ends, une semaine à chaque période de petites vacances scolaires, 4 à 5 semaines en été.

Afin d'apporter une réponse à ces besoins essentiels, la Fédération Loisirs Pluriel a créé, en 2009, un nouveau dispositif, baptisé **CAP'ADOS**, et destiné à proposer des accueils le samedi, week-ends et séjours pour adolescents en situation de handicap.





## Le projet de service CAP'ADOS à Saint-Malo

Après 17 ans de fonctionnement du centre Loisirs Pluriel de Saint Malo, l'objectif de l'association est de pouvoir proposer un accueil spécifique pour adolescents handicapés comme valides, comme cela se fait sur 7 autres sites du réseau Loisirs Pluriel (Le Mans, Saint Briec, Tourcoing, Cholet, Paris, Nantes et Rennes).

L'objectif du service **CAP'ADOS** est de pouvoir proposer cet accueil :

- ✓ Tous les **samedis en période scolaire**, soit 35 samedis dans l'année.
- ✓ Lors des vacances scolaires sur les temps de fermeture des établissements, soit **3 semaines** dans l'année (les vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps).

La finalité de ce service est multiple:

- ✓ Assurer une continuité d'accompagnement aux familles après Loisirs Pluriel.
- ✓ Permettre aux jeunes en situation de handicap d'avoir **des temps de loisirs en dehors du cercle familial**, en lien avec leur âge (bowling, cinéma, restaurant, patinoire, concert ...)
- ✓ Permettre aux parents de bénéficier de **temps de répit**.
- ✓ Permettre une mixité entre adolescents valides et handicapés, et ainsi transmettre des valeurs de tolérance et de mieux vivre ensemble.





## Un accueil de qualité

L'accueil de jeunes en situation de handicap impose un **encadrement de qualité, respectueux des jeunes et de leurs besoins spécifiques**. C'est pourquoi, **CAP'ADOS** se fonde sur les principes de fonctionnements ci-après :

- ✓ Les **effectifs sont volontairement limités à 7 jeunes**, en situation de handicap et plus si accueil de jeunes valides, lors des activités à la journée.
- ✓ Comme Loisirs Pluriel, le service **CAP'ADOS** sera **placé sous la responsabilité d'un permanent salarié, disposant d'une qualification professionnelle** (éducateur spécialisé), assurant la responsabilité pleine et entière des actions, et une présence permanente auprès des jeunes et de l'équipe.
- ✓ L'équipe d'encadrement, composée d'animateurs vacataires, est **renforcée** sur la base minimum de 4 adultes pour 7 jeunes.
- ✓ L'ensemble de l'équipe reçoit une **formation complémentaire** au sein du réseau Loisirs Pluriel.
- ✓ Une attention toute particulière est portée à la **sécurité et l'adaptation des moyens de transport**, lors des sorties. Les jeunes utiliseront les moyens de transport existant dans la ville de Saint Malo.
- ✓ La programmation des activités se fonde sur deux principes complémentaires : **adaptation**, en respectant les centres d'intérêt et les possibilités des jeunes accueillis sur l'action, mais aussi, **innovation et dynamisme** des propositions, avec une volonté d'ouverture sur le monde et d'intégration à la cité.
- ✓ Enfin, l'objectif est aussi de proposer ce nouveau service à des **tarifs accessibles pour les familles**, modulés en fonction du quotient familial, afin de limiter le plus possible aux familles des surcoûts liés au handicap.

## Une initiative qui a besoin de soutien

Si les **besoins des familles sont importants**, si les **bénéfices pour les jeunes sont évidents**, la viabilité du modèle économique d'un tel projet reste toujours fragile et aléatoire.

Le budget annuel du service **CAP'ADOS** est de 90.000 € par an :

POSTES DE DEPENSES	Montant	%
Charges salariales poste d'éducateur spécialisé à temps plein	36.500,00	60 %
Charges salariales animateurs vacataires	11.000,00	
Charges de formation du personnel	5.000,00	
Autres charges de personnel	1.500,00	
Charges de restauration	7.500,00	8 %
Charges liées à l'animation (sorties, spectacles...)	4.000,00	4,5 %
Frais de transport (amortissements, location, assurances, essence...)	6.000,00	6,5 %
Charges location local d'animation	5.000,00	5,5%
Honoraires d'assistance de gestion (facturation, compta, social...)	5.000,00	5,5 %
Cotisation fédérale (supervision, appui technique...)	5.000,00	5,5 %
Frais de gestion courante (loyer, copies, téléphone, poste...)	3.500,00	4,5 %
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>90.000,00</b>	<b>100%</b>

Pour conclure, le plan de financement s'articule autour de trois types de ressources qui rendront pérenne l'avenir de ce **CAP'ADOS** :

- ✓ la **participation des familles** (moyenne de 30 € par jour d'accueil),
- ✓ les **subventions publiques** (Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Départemental, ARS, DDCS, Communes...)
- ✓ les **fonds privés** mobilisés par l'association Loisirs Pluriel



*Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin...*



## **Association Loisirs Pluriel de Saint Malo**

**Contacts : Mme et M. CARRASCO**, Directeur du projet

**Tel** : 06 81 26 79 38

**Mail** : carrasco.jacques@sfr.fr

**Morgane Buant**, Directrice du centre Loisirs Pluriel

**Tel** : 02 99 20 08 80 / 06 77 93 28 23

**Mail** : stmalo@loisirs-pluriel.com

Loisirs Pluriel de Saint Malo,

51 bd des Talards

35 400 Saint Malo

[www.loisirs-pluriel.com](http://www.loisirs-pluriel.com)

